



BORAN-SUR-OISE

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Compte-rendu - réunion du 30 mars 2017 – 16h30

1. OBJET DE LA REUNION

Réunion de travail sur le projet de commune (PADD).

2. LIEU DE LA REUNION

Mairie de Boran-sur-Oise

3. PRESENTS

NOM ET PRENOM	ORGANISME / COLLECTIVITE	FONCTION
DUMORTIER Jean-Jacques	Boran-sur-Oise	Maire
SCHIRATTI DOUCHEZ Anne	Boran-sur-Oise	4 ^{ème} Adjoint
FAUVAUX Nicole	Boran-sur-Oise	Conseillère municipale
MARQUES Sabrina	Boran-sur-Oise	DGS
COUDERT Alain	Boran-sur-Oise	Conseiller municipal
GIROUDEAU Jean-Marc	PNR Oise-Pays de France	Chargé de mission urbanisme
FELDER Guillaume	atopia	Urbaniste
PETER-JAN Jules	atopia	Urbaniste

4. POINTS ABORDES

- Monsieur le Maire rappelle que des continuités écologiques sont prévus dans la Charte du PNR Oise-Pays de France. Le PADD et plus largement le PLU prendront en compte les continuités écologiques et leur bon fonctionnement.
- Lors de la discussion sur le PADD, la position stratégique de la commune est affirmée comme « un territoire à la charnière entre Thelloise et PNR Oise Pays de France ». Le PNR rappelle que ce positionnement stratégique est cohérent avec l'esprit de la première Charte du Parc. Il avait été fait le choix d'intégrer les deux rives de Boran-sur-Oise dans le périmètre, afin de créer une réelle cohérence écologique et paysagère et affirmant ainsi Boran-sur-Oise comme « porte d'entrée » du Parc Naturel Régional.

Le Maire souligne la récente rénovation d'un commerce dans le centre-bourg qui redonne une réelle plus-value à la dynamique commerciale de la commune, que le projet de PLU souhaite accompagner notamment sur « l'économie de la proximité ». Le café du village propose désormais une offre de restauration ce qui représente un atout également dans le développement d'une offre touristique.

- L'équipe municipale réaffirme sa volonté de développement d'une offre résidentielle de qualité qui répond aux besoins de tous les habitants (seniors, jeunes ménages, jeunes etc.) et qui trouvera une traduction dans le projet de PLU.
- Le projet pour le site historique de La Plage Lys-Chantilly est rappelé. L'équipe municipale soutient ce projet qui est porté par un particulier qui veut développer des activités événementielles, une petite offre d'hébergement ponctuelle ainsi qu'une activité de restauration.
- L'équipe municipale réaffirme sa volonté d'un développement touristique sur le territoire en lien avec l'intercommunalité. L'axe principal de ce développement touristique est le rapport privilégié la commune entretient avec l'Oise offrant des possibilités d'un développement du tourisme lié à l'eau et s'appuyant sur une petite offre déjà existante : association de pêche dynamique, ski nautique, projet de guinguette dans le restaurant de La Calypso etc. L'importance symbolique du pont de l'Oise et du franchissement du fleuve est rappelée pour être intégrée au projet de PLU, comme éléments importants de l'identité de la commune.
- L'importance des activités agricoles sur la commune est rappelée ainsi que les développements et évolutions en cours de celle-ci avec plusieurs projets : maraîchage, transformation des déchets agricoles, élevage de chevaux etc.

5. PROCHAINES REUNIONS

- PADD – Vendredi 5 mai - 16h30 – Mairie de Boran-sur-Oise
- PPA – Jeudi 8 juin – 14h30 – Mairie de Boran-sur-Oise
- Pré-zonage et début des OAP – Jeudi 6 juillet – 16h30 – Mairie de Boran-sur-Oise